

Dans le champ professionnel « alimentation - bio-industries - laboratoire », sont créées :

- les modalités d'organisation sous statut scolaire de la classe de seconde professionnelle du baccalauréat professionnel ([JO du 06.09.2009](#)) ;

- les modalités de délivrance du BEP agricole spécialité « alimentation et bio-industries » ([JO du 05.09.2009](#)).

Voir aussi [notre rubrique Alimentation](#) .